

# L'AUTONOMIE

Serge LEVAUFRE  
CPAIEN Dakar

# DÉFINITION

Le terme d'autonomie vient du grec **autonomia** qui signifie le pouvoir de celui qui est **autonomos**, c'est-à-dire **celui qui détermine lui-même la loi (nomos) à laquelle il obéit.**

C'est la capacité de faire une tâche seul.

Axe d'ordre affectif et relationnel

L'être en grandissant apprend peu à peu à se construire lui-même.  
Il passe d'un état de dépendance durant sa petite enfance à celui de l'indépendance.  
Il développe sa personnalité.  
Il élabore son échelle de valeurs.

Axe intellectuel de l'autonomie

L'être autonome est celui qui est apte à analyser, à comprendre le monde qui l'entoure et à se détacher des éléments qui ne lui correspondent pas.  
L'autonomie nécessite donc une conscience de soi.

Axe social de l'autonomie

L'autonomie nécessite l'assimilation de la LOI.  
L'être autonome est donc un être qui comprend la loi, qui l'accepte et qui a le pouvoir de la modifier s'il estime que celle-ci va à l'encontre de ce qu'il pense.

# ETRE AUTONOME

Selon Philippe Meirieu

Etre autonome c'est être capable de **se fixer un objectif**, de prendre les moyens pour y parvenir et **d'évaluer le résultat** : *Organisons-nous cela avec suffisamment de soin ?*

Etre autonome c'est être capable de **lire et de comprendre des consignes** :  
*Prévoyons-nous des exercices susceptibles d'apprendre cela ?*

Etre autonome c'est être capable **d'organiser son travail**, de réunir tous les instruments nécessaires, de préparer sa table de travail :  
*Prenons-nous le temps d'apprendre ces choses si simples quand on sait les faire, si génératrices d'échecs quand on les ignore ?*

Etre autonome c'est être capable de **surmonter une difficulté** et pas seulement par le recours à l'adulte, mais aussi en revenant en arrière, cherchant le renseignement au bon endroit, consultant un document ou un dictionnaire.

*Nous sommes-nous assurés que les enfants savent faire ces choses-là ? Sinon les leur avons-nous apprises ?*

Etre autonome c'est être capable de **mener une recherche**, de **faire un brouillon**, de le relire avec cette distance que permet la critique, de le reprendre, de l'amender, le découper et le recomposer :

*N'avons-nous pas tendance à laisser l'élève faire ces tâches "à la maison", sans aide ni contrôle, comme s'il savait les faire spontanément ?*

Etre autonome c'est être capable **d'analyser un échec**, de chercher pourquoi telle ou telle méthode n'a pas été efficace et de **mettre en place de nouveaux moyens** :

*Aidons-nous nos élèves à faire ces analyses , les faisons-nous avec eux ?*

Etre autonome c'est être capable **d'apprendre et de savoir quand on sait** :

*Avons-nous suffisamment le souci d'éviter la formule floue et facile "Apprends ta leçon", la volonté de donner à l'élève les indications qui lui permettront de contrôler lui-même ses propres apprentissages ?*

Etre autonome c'est être capable de **choisir ses partenaires de travail, d'organiser un**

**travail de groupe en fonction des objectifs que l'on vise**, de distinguer le groupe de recherche (nécessairement homogène) du groupe de production (dont l'efficacité est liée aux différences de compétences entre les membres) et du monitorat (où l'un des élèves joue rôle d'enseignant) : *Consacrons-nous suffisamment de temps à réfléchir avec nos élèves sur le fonctionnement des groupes ?*

Etre autonome c'est être capable **d'écouter**, non pour renoncer à être soi-même et se soumettre aveuglément à une autorité extérieure, mais **pour se confronter à l'autre** et mieux assurer sa propre autorité :

*Multiplions-nous suffisamment les exercices de reformulation ? Mettons-nous assez en place des exercices progressifs d'attention et d'écoute ?*

Etre autonome c'est être capable de **prendre la parole, d'être compris et convaincant** :  
*Ne nous contentons-nous pas, trop souvent, de laisser parler ceux qui savent le faire sans permettre aux autres d'apprendre à s'exprimer, sans créer toutes les dispositions pour qu'eux aussi puissent prendre la parole ?*

Etre autonome c'est être capable de **se déplacer dans la classe, chercher un renseignement ou un document** (aller aux toilettes aussi) sans avoir à demander d'autorisation mais sans déranger le travail de ses camarades :  
*Savons-nous construire, avec nos élèves, un "règlement" simple et efficace dont ils puissent sentir eux-mêmes la nécessité ?*

Etre autonome c'est être capable de **se mettre au travail en l'absence du professeur**. Car, avons-nous réfléchi parfois à ce fait extraordinaire - et pourtant si quotidien - : quand le professeur est absent, il ne se passe rien, le cours est supprimé ?

# L'AUTONOMIE À L'ÉCOLE

Bernard LAHIRE

Pôle politique : Etre un élève-citoyen autonome

Des règles du jeu explicites libèrent l'élève de la dépendance exclusive à l'enseignant :

2 cas de figure :

- La vie de classe repose sur l'habitude et la régulation orale :
  - faible autonomie
  - plus d'arbitraire
  - modèle « familial »
  - L'enfant doit demander fréquemment l'autorisation
  
- On se réfère explicitement à la règle, connue de tous, parfois produite collectivement et négociée.
  - Rigidité possible
  - Manque de souplesse

## Pôle cognitif : Etre un élève-apprenti autonome

Savoir résoudre des problèmes seul mais également en interaction avec les pairs,

***Le monde social ne se compose pas que de confrontations individu isolé/situations***

L'autonomie n'est pas que l'autonomie scolaire, articulée à une culture écrite et à des dispositifs objectifs.

***Autonomie dans la vie pratique, dans son organisation matérielle, ...***

La construction du savoir autonome passe par l'usage non guidé par l'adulte d'outils d'aide.

***Cahiers, affichage, ressources documentaires, dictionnaire, outils d'étayage, ...***

La prise de pouvoir sur le temps et sa maîtrise du temps sont des éléments fondamentaux de l'autonomie : l'emploi du temps

***Prendre son temps pour faire un exercice, avoir la possibilité de revenir sur une tâche non terminée, choisir ses activités, planifier son travail, ...***

La gestion de sa charge de travail

***Plan de travail, contrat de travail***

# LES COMPOSANTES DE L'AUTONOMIE

## La transparence :

Toutes les composantes de l'activité doivent être explicitées aux élèves :

- *Compétences visées*
- *But de la tâche*
- *Consignes*
- *Critères de réussite*
- *Critères d'évaluation*

## Le rôle de l'enseignant :

Anime, guide  
Personne ressource

## La co-construction du savoir:

L'élève découvre, constate, recherche, synthétise.  
Sous la vigilance de l'enseignant qui assure un guidage adapté.

## Des méthodes d'apprentissage :

Pédagogie de projet  
Démarches d'investigation  
Tâche complexe, situation-problème

## La publicisation:

L'élève doit pouvoir se reporter à des éléments de référence rendu visibles sur des supports divers (affichage, cahiers de règles, manuels, ...)

Les consignes doivent être écrites

## L'objectivation :

L'élève s'appuie sur un ensemble de savoirs, d'informations, de règles, ...

**La motivation** : Elle est une condition essentielle à l'acquisition des connaissances. Elle se traduit par une soif d'apprendre. Elle naît de plusieurs déterminants qui sont :

- *La perception qu'un élève a de lui-même.*
- *La perception de la valeur d'une activité.*
- *La perception de ses compétences à accomplir une activité : processus d'auto-évaluation.*
- *La perception de la contrôlabilité qu'un élève a sur les activités: Il doit pouvoir exposer ses idées et être actif tout au long de son apprentissage.*

**L'auto-évaluation** : Analyser et contrôler son activité, prendre conscience de ses progrès, mieux se connaître.

## La planification :

L'enseignant doit donc concevoir ses activités comme des outils qui permettront à l'élève de s'organiser dans la conduite de son apprentissage et dans son comportement.

- POP

# L'autonomie dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

Le socle commun doit être équilibré dans ses contenus et ses démarches :

- il **ouvre** à la connaissance, **forme le jugement et l'esprit critique**, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde ;
- il fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté ;
- il favorise un **développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure** ;
- il développe les capacités de **compréhension** et de **création**, les capacités d'**imagination** et d'**action** ;
- il accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité ;
- il donne aux élèves **les moyens de s'engager dans les activités scolaires**, d'agir, d'échanger avec autrui, de **conquérir leur autonomie** et **d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable**

L'élève engagé dans la scolarité **apprend à réfléchir**, à **mobiliser des connaissances**, à **choisir des démarches et des procédures adaptées**, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet,



## Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout au long de la vie.

La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative ; elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération.

### Organisation du travail personnel

L'élève se projette dans le temps, anticipe, **planifie ses tâches**. Il **gère les étapes d'une production**, écrite ou non, **mémorise** ce qui doit l'être.

Il met en œuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, **la mobilisation de ressources**, la concentration, **l'aptitude à l'échange et au questionnement**, le respect des consignes, **la gestion de l'effort**.

Il sait **identifier** un problème, **s'engager dans une démarche** de résolution, **mobiliser les connaissances** nécessaires, **analyser et exploiter les erreurs**, mettre à l'essai plusieurs solutions, accorder une importance particulière aux corrections.

L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à **des écrits de travail**, y compris numériques : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.

### Coopération et réalisation de projets

L'élève **travaille en équipe, partage des tâches**, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus.

Il **apprend à gérer un projet**, qu'il soit individuel ou collectif. Il en **planifie les tâches**, en **fixe les étapes et évalue** l'atteinte des objectifs.

Il **aide** celui qui ne sait pas comme il **apprend des autres**.

## Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

Il sait utiliser de **façon réfléchie** des outils de recherche, notamment sur Internet. Il apprend à **confronter différentes sources** et à **évaluer la validité des contenus**. Il sait **traiter les informations** collectées, **les organiser**, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme. Il les met en relation pour construire ses connaissances.

L'élève apprend à **utiliser avec discernement les outils numériques** de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler.

Il identifie les différents médias (presse écrite, audiovisuelle et Web) et en connaît la nature. Il **en comprend les enjeux** et le fonctionnement général afin d'acquérir une **distance critique et une autonomie suffisantes** dans leur usage.

## Outils numériques pour échanger et communiquer

**Il sait réutiliser des productions collaboratives** pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur.

L'élève **utilise les espaces collaboratifs et apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux** dans le respect de soi et des autres. Il comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse.

# L'autonomie dans les programmes 2015

## Cycle 2 contributions essentielles des différents enseignements au socle commun, domaine 2 (les méthodes et outils pour apprendre )

Savoir apprendre une leçon ou une poésie

Utiliser des écrits intermédiaires

Relire un texte, une consigne

Utiliser des outils de référence

Fréquenter des bibliothèques et des centres de documentation pour rechercher de l'information

Coopérer et réaliser des projets : la démarche de projet développe la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production

Utiliser des outils de référence

Essayer, proposer une réponse, argumenter, vérifier

### **Cycle 3 contributions essentielles des différents enseignements au socle commun, domaine 2 (les méthodes et outils pour apprendre )**

Faire acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques, ainsi que la capacité de réaliser des projets. Des projets interdisciplinaires sont réalisés chaque année du cycle, dont un en lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à interroger l'origine et la pertinence de ces informations dans l'univers du numérique.

[video](#)

## Références

Les programmes et le socle commun

Bernard LAHIRE, revue française de pédagogie n° 134 janv fevr mars 2001

Philippe MEIRIEU,